

## Axe 2-3 Evaluation des pratiques professionnelles dans le périmètre des sciences pharmaceutiques et/ou médicales et des compétences attendues des pharmaciens

### Type d'action :

Action d'analyse des pratiques

### Critères de validation de l'action :

- Respect des critères généraux énoncés dans le référentiel de certification périodique ;
- Respect d'un ou plusieurs attendus généraux spécifiques à l'axe 2 énoncés dans le référentiel de certification périodique ;
- Organisme de formation labellisé Qualiopi ou par une structure figurant sur la liste publique des organismes de formation (<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/liste-publique-des-organismes-de-formation-l-6351-7-1-du-code-du-travail/>) ;
- Durée minimale de 3 heures
- Modalités : e-learning, classe virtuelle ; présentiel ; mixte
- Évaluation finale : 70 % de bonnes réponses aux questionnaires d'évaluation

### PéIODICITÉ :

Pas de maximum sur la période de certification

### Catalogue :

Site CNP Pharmacie

### Labellisation :

Labellisation délivrée par le CNP Pharmacie.

Présence du Logo et numéro d'agrément du CNP Pharmacie

### Traçabilité de l'action et SI :

Télécharger sur le site de la certification l'attestation de formation authentifiée par l'organisme de formation mentionnant le numéro d'agrément du CNP Pharmacie ou vérifier la transmission de l'attestation par l'organisme de formation sur la plateforme

### Références de l'action :

- HAS : [Démarche et méthodes de DPC](#)
- Réglementaire :
- Autres :